

Règles complètes du programme de référence de tous de TekSavvy

Qu'est-ce que le programme de TekSavvy pour la référence de tous?

Une fois votre ami recommandé à TekSavvy durant la période de l'offre et les exigences d'admissibilité satisfaites par vous deux - le « **référent** » étant vous et le « **référé** » étant votre ami - vous recevrez tous les deux un crédit mensuel de 25 \$ porté sur votre facture durant 2 mois.

Exigences d'admissibilité des clients actuels de TekSavvy (référents) :

1. Pour être un référent éligible, vous devez être soit :
 - A. un client résidentiel actuel de TekSavvy doté d'un service Internet d'une valeur mensuelle de 25 \$ ou plus, avant taxes; ou
 - B. une entreprise cliente actuelle de TekSavvy dotée d'un service Internet d'une valeur mensuelle de 25 \$ ou plus, avant taxes.
2. Connectez-vous à votre portail client MySavvy pour accéder à votre code de référence unique. Si vous avez besoin d'assistance, libre à vous de téléphoner à notre service à la clientèle au 1 877 779-1575 (pour les clients résidentiels) ou au 1 877 313-1575 (pour les entreprises clientes).
3. Partagez votre code de référence unique avec votre personne référée qui est un nouveau client de TekSavvy.
4. Si votre personne référée se qualifie et active un nouveau service Internet résidentiel ou d'entreprise dans le cas d'un plan admissible durant au moins 2 mois consécutifs, vous recevrez un crédit mensuel de 25 \$ qui sera porté sur votre facture durant 2 mois. Les plans admissibles consistent en tout forfait Internet admissible de TekSavvy dont la vitesse de téléchargement maximale est d'au moins 50 Mbps. Votre premier crédit sera porté sur votre prochaine facture suivant le début du 2^e mois d'abonnement à TekSavvy de la personne référée tant que vous ne recevez aucune offre promotionnelle distincte à ce moment-là. Si vous recevez une offre promotionnelle distincte durant cette période, votre premier crédit porté sur votre facture sera appliqué une fois l'autre période de promotion échue. Vous pouvez recommander autant de personnes que vous le voulez, mais le crédit maximal que vous pouvez recevoir durant un mois donné est de 25 \$. Par exemple, si vous recommandez deux personnes, vous serez admissible à des crédits de 100 \$ non remboursables qui seront portés sur votre facture à un taux mensuel de 25 \$, et ce, durant 4 mois.

Exigences d'admissibilité des nouveaux clients de TekSavvy (référés) :

1. Pour être éligible, vous devez utiliser le code de référence fourni par votre référent au moment où vous **passez votre commande**. Vous devez aussi être un nouveau client de

TekSavvy : cela signifie que votre plus récente résiliation de service doit dater d'au moins 90 jours.

2. Si vous activez un nouveau plan Internet résidentiel ou d'entreprise de TekSavvy dont la vitesse de téléchargement maximale est d'au moins 50 Mbps et que vous utilisez un code de référence valide, vous recevrez immédiatement un crédit mensuel de 25 \$ porté sur votre première facture au moment de l'achat. Vous recevrez votre deuxième crédit de 25 \$ qui sera porté sur votre prochaine facture mensuelle, pour un total de 50 \$ sous forme de crédits portés sur la facture.

FAQ – pour les référents (clients de TekSavvy existants)

Qui puis-je recommander?

Des amis, des membres de votre famille ou des entreprises qui ne sont pas des clients de TekSavvy Solutions inc. actuellement, et qui n'ont pas bénéficié de services de TekSavvy depuis au moins 90 jours. Les employés, fournisseurs et personnes agissant au nom de TekSavvy sont exclus de ce programme de référence d'amis.

Comment dois-je procéder à une recommandation?

C'est très facile. Pour recommander quelqu'un, visitez mysavvy.teksavvy.com et connectez-vous au portail client de TekSavvy. Si vous êtes admissible au programme, vous trouverez dans le portail un lien qui fera apparaître votre code de référence unique. Ensuite, suivez les étapes ci-dessus pour finaliser votre recommandation.

Qu'est-ce que MySavvy et comment dois-je l'installer?

MySavvy est le portail client de TekSavvy à partir duquel les clients peuvent vérifier leur solde de compte et utilisation mensuelle, modifier leurs services, ou même voir leur code de référence. Visitez login.teksavvy.com/Account/Register et suivez les instructions à l'écran. Vous pouvez aussi visiter mysavvy.teksavvy.com et cliquer sur le lien « Cliquer ici pour vous inscrire ».

Combien d'amis puis-je recommander?

Nous apprécions le fait que vous souhaitiez recommander vos amis, votre famille et des entreprises à TekSavvy. C'est pourquoi nous vous aimons. Durant la campagne de référence d'amis, votre code de référence unique sera valide au bénéfice d'autant d'amis, de membres de votre famille ou d'entreprises que vous le voulez, mais les crédits ne s'accumuleront pas au cours du même mois. Chaque référence fructueuse vous procurera plutôt un crédit mensuel de 25 \$ durant une période supplémentaire de 2 mois une fois votre dernier ensemble de crédits venu à échéance. Par exemple, si vous recommandez avec succès 3 nouveaux clients, vous serez éligible à un crédit mensuel de 25 \$ porté sur votre facture durant 6 mois!

Si mon ami, un membre de ma famille ou une entreprise est déjà un client de TekSavvy, pouvons-nous obtenir tous les deux un crédit de référence?

Non. Pour bénéficier d'un crédit de référence, votre ami, le membre de votre famille ou l'entreprise doit être un **nouveau** client de TekSavvy qui s'est abonné et a fourni votre code de référence unique au moment de sa commande. Un client sera considéré comme un nouveau

client de TekSavvy si, au moment de son inscription, au moins 90 jours se sont écoulés depuis sa dernière résiliation des services de TekSavvy.

Comment puis-je être admissible à un crédit de référence?

Vous devez être un client actuel en règle de TekSavvy au moment de la référence, avoir un service Internet résidentiel ou d'entreprise d'au moins 25 \$ par mois (avant taxes) et ne recevoir aucune autre offre ni promotion courante. Si vous recevez toute autre offre ou promotion, vous resterez éligible, mais vos crédits de référence ne seront appliqués qu'après la fin de la période promotionnelle actuelle.

Quand le crédit de référence porté à ma facture sera-t-il appliqué à mon compte?

Votre premier crédit de référence apparaîtra sur la prochaine facture de TekSavvy que vous recevrez après le 2^e mois d'abonnement de votre personne référée aux services de TekSavvy, et ce, tant que vous ne recevez aucune offre promotionnelle distincte. Si vous recevez une offre promotionnelle distincte à ce moment-là, votre premier crédit de référence sera porté sur votre facture une fois les autres périodes promotionnelles échues. Les crédits de référence seront appliqués à un taux de 25 \$ de crédit par cycle de facturation durant 2 mois, pour un total de 50 \$ sous forme de crédits de facturation non remboursables.

Les crédits sont-ils remboursables?

Les crédits ne sont pas remboursables, non transférables, et ne peuvent pas être échangés contre de l'argent; ils sont seulement remboursables tant que vous disposez de services Internet actifs avec TekSavvy. Si vous annulez vos services avec nous alors que vous avez des crédits restants, vous ne pourrez pas récupérer ces crédits de facturation.

FAQ – pour les amis (non-clients de TekSavvy)

Comment dois-je réclamer la référence ou la percevoir?

Voir ci-dessus dans la rubrique « **Qu'est-ce que mon ami, un membre de ma famille ou une entreprise a besoin de faire pour réclamer ou percevoir le crédit de référence?** »

Pendant combien de temps les références restent-elles valides?

Aucune aubaine ne dure éternellement! TekSavvy se réserve le droit d'annuler ou de modifier cette promotion à tout moment à sa seule discrétion. Actuellement, aucune date de fin du programme de référence pour amis, membres de la famille et entreprises n'a été fixée. Si le programme prend fin, vous continuerez à recevoir tout crédit valide que vous avez gagné dans le cadre du programme pendant qu'il était actif.

Si j'ai été recommandé par plusieurs personnes/clients, puis-je obtenir plus d'un crédit?

Non. Pour les nouveaux abonnés, seulement un ensemble de crédits est disponible, jusqu'à une valeur maximale de 50 \$.

FAQ – autant pour les référents que les personnes référées

Comment puis-je voir si j'ai reçu le crédit de référence qui a été porté sur ma facture?

Pour ce qui est des personnes référées, si vous avez sélectionné un plan admissible, votre premier crédit de référence mensuel de 25 \$ porté sur votre facture apparaîtra dans le panier d'achats en ligne au moment de la **commande**, à la suite de la transcription du code de référence. Votre second crédit de référence mensuel de 25 \$ porté sur votre facture apparaîtra sur votre facture suivante. Pour ce qui est des référents, votre crédit de référence apparaîtra d'abord sur votre prochaine facture après le début du 2^e mois d'activation du compte de votre personne référée tant que vous ne recevez aucune autre offre promotionnelle distincte. Si vous recevez une offre promotionnelle à ce moment-là, votre premier crédit de référence sera appliqué une fois la période de votre autre offre promotionnelle échue. Les crédits de référence portés sur votre facture seront appliqués au taux de 25 \$ de crédit par cycle de facturation mensuel durant 2 mois. Libre à vous de vous connecter à [MySavvy](#) pour vérifier le décompte de vos crédits de référence, et de visionner votre facture la plus récente.

Les entreprises clientes peuvent-elles participer au programme de référence?

Oui. Pour participer, vous devez être un client direct de TekSavvy qui s'est abonné à des services Internet d'entreprises ou résidentiels.